



Compte rendu du Comité de pilotage du site Natura 2000 FR 1112001

« Massif de Villefermoy »

Mercredi 03 octobre 2023, Salle polyvalente de La Chapelle-Rablais

Etaient présents :

Monsieur Pierre-François PRIOUX, président du comité de pilotage, maire de Pamfou et président de l'association des équipages du rallye tempête
Monsieur Romain ROBERT, Directeur des Services Techniques à la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux
Monsieur Mathias VIGIER, maire d'Echouboulains
Monsieur Jean-Noël PRIEUX, 1^{er} adjoint au maire des Ecrennes
Madame Ghislaine HARSCOET, maire de Fontenailles
Monsieur Patrick CHRUSCIELSKI, 1^{er} adjoint au maire de La Chapelle-Rablais
Monsieur Luc DUBOIS, 2^{ème} adjoint au maire de La Chapelle-Rablais
Madame Flore SANCEY, responsable du Pôle Forêt Chasse Pêche et Milieux Naturels à la DDT 77
Monsieur Armand-Ghislain DE MAIGRET, administrateur du Syndicat Interdépartemental de la Propriété Privée Rurale et vice-président de l'Association des Amis du Massif de Villefermoy
Monsieur Dominique DEFRANCE, représentant :

- le Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs
- vice-président de FRANSYLVA Ile-de-France

Monsieur Gérard ROUYER, vice-président du Centre Régional de la Propriété Forestière IDF et Centre
Monsieur Bruno MOLLOT, directeur de la FDC 77
Monsieur Mathieu LE ROY, administrateur à la FDC 77
Monsieur Renaud TRANGOSI, technicien forestier à l'ONF
Monsieur VOYE Julien, chargé des démarches territoriales de concertation à Aquis'Brie
Monsieur Joël SAVRY, président de l'association PieVerteBio 77
Monsieur Louis ALBESA, délégué LPO
Madame Cécile LEVET
Monsieur Luc DEFRANCE
Monsieur Christophe GAULTIER
Madame Lauriane QUIBLIER, chargée de mission Natura 2000 à la région Ile-de-France
Madame Coralie VERDIER, chargée de mission Natura 2000 à la région Ile-de-France
Madame Laura VERIN, animatrice du site « Massif de Villefermoy »

Etaient excusés :

Monsieur Pierre ORY, préfet de Seine-et-Marne
Monsieur Jean-Bernard ICHE, sous-préfet de Provins
Monsieur Benoît CHEVRON, président de la FDC 77
Madame Sandrine SOSINSKI, conseillère départementale du canton de Provins, 1^{ère} vice-présidente de la communauté de communes de la Bassée-Montois
Monsieur Benjamin BEAUSSANT, directeur de la DRIAAF
Madame Marion PERSONNIC, animatrice agricole à Aquis'Brie
Monsieur Emmanuel BERROD, référent biodiversité au Département de Seine-et-Marne
Monsieur Olivier PATRIMONIO

Ordre du jour

1. Election de la structure porteuse par les collectivités membres
2. Bilan d'activités 2022
3. Programme d'activités 2023
4. Questions diverses

Introduction

Monsieur Pierre-François PRIOUX, président du comité de pilotage accueille les participants et les remercie pour leur présence.

Lauriane QUIBLIER, chargée de mission Natura 2000 à la région Ile-de-France, présente le transfert de la coordination de Natura 2000 à la Région. La gestion de l'animation, de l'élaboration des documents d'objectifs, des chartes et des contrats Natura 2000 est donc assuré par la Région Île-de-France. Trois chargées de mission sont réparties sur l'ensemble du territoire dont Hélène LOISEAU gère la partie Sud, Coralie VERDIER la partie Ouest et Lauriane QUIBLIER la partie Nord-Est de l'Île-de-France. L'instruction des subventions Natura 2000 quant à elle est assurée par le service agriculture de la Région Île-de-France. Les extensions de sites et les évaluations d'incidences sont des compétences qui restent à l'État.

1-Election de la présidence du COPIL, puis de la structure porteuse, par les collectivités membres (communes et communautés de communes)

Une seule candidature est enregistrée pour la présidence du comité de pilotage, celle de Pierre-François PRIOUX, maire de Pampou. Il a été élu à l'unanimité par les membres présents pour une durée de 3 ans à compter du 03 octobre 2023 soit jusqu'au 03 octobre 2026. Seule la Communauté de communes Bire Rivières et Châteaux s'est portée candidate pour être la structure porteuse de l'animation du site Natura 2000. Elle a été élue à l'unanimité par les membres du comité de pilotage présents pour une durée de 3 ans à compter du 03 octobre 2023 soit jusqu'au 03 octobre 2026.

2 - 3. Bilan d'activité 2022 et programme 2023

Madame VERIN commence la présentation en déroulant les points 2 et 3 de l'ordre du jour.

Le diaporama de présentation est disponible en téléchargement sur le site internet :

<http://seine-et-marne.n2000.fr>

Onglet « Natura 2000 en Seine-et-Marne », puis rubrique « Le Massif de Villefermoy », « Documents à télécharger », « COPIL n°10 », « Présentation »

4. Questions diverses

Dominique DEFRANCE (propriétaire forestier et représentant du Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs) demande si les communes du site Natura 2000 perçoivent une compensation financière liée à l'exonération de la taxe foncière pour les propriétaires signataires de la Charte Natura 2000.

Lauriane QUIBLIER et Coralie VERDIER (chargées de mission Natura 2000 à la région Ile-de-France) stipulent que les communes peuvent effectivement percevoir une dotation biodiversité dans ce cas. Si la commune est éligible (% minimum inclus dans le périmètre du site Natura 2000), le versement est automatique. L'objectif de cette dotation est de compenser au mieux le manque à gagner issu de la taxe sur le foncier non bâti. Vous pouvez consulter la liste complète des communes éligibles ainsi que les conditions d'éligibilité sur internet, où ces informations sont disponibles en libre accès :

<https://www.collectivites-locales.gouv.fr/finances-locales/dotation-pour-la-protection-de-la-biodiversite>

Suites aux précisions de Laura VERIN (animatrice du site Natura 2000) quant au choix de ne pas diffuser les données de localisation du Balbuzard-pêcheur sur la plateforme Géo nature, Louis ALBESA (délégué LPO) souligne qu'il est possible d'enregistrer les informations en « données cachées » pour que seules les instances de l'Etat puissent y accéder.

Pierre-François PRIOUX (président du comité de pilotage, maire de Pamfou et président de l'association des équipages du rallye tempête) souhaite vivement que le projet d'exposition itinérante soit finalisée en 2024. Laura VERIN précise que l'exposition est vouée à circuler dans les communes du site Natura 2000. Un plan de communication et de sensibilisation de différents publics (scolaire et grand public notamment) sera mis en place. Le budget pour ce projet reste à chiffrer.

Dominique DEFRANCE souhaite connaître l'importance du site Natura 2000 de « Massif de Villefermoy » dans le plan d'actions territorial Île-de-France de la stratégie nationale pour les aires protégées 2030, notamment par rapport au projet d'extension du site Natura 2000.

Laura VERIN informe que le site Natura 2000 fait parti des sites candidats pour l'extension du réseau d'aires protégées francilien dans la catégorie « autres sites candidats prioritaires ».

Flore SANCEY (responsable du Pôle Forêt Chasse Pêche et Milieux Naturels à la DDT 77) précise que le projet d'extension du site Natura 2000 ne figure pas parmi les six sites prioritaires du département de Seine-et-Marne.

Renaud TRANGOSI (technicien forestier à l'ONF) fait part de la richesse faunistique du site Natura 2000 hors avifaune et interroge sur la possibilité de créer une site Natura 2000 (ZSC) lié à la Directive Habitat notamment grâce la présence de certaines espèces remarquables comme la Barbastelle d'Europe. Il souligne qu'il est question d'une volonté de mieux gérer les forêts.

Pour toute question et complément d'information, vous pouvez joindre l'animateur aux coordonnées suivantes :

Laura VERIN / FDC 77 : 06 08 78 36 33 – l.verin@fdc77.fr

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du comité de pilotage est levée